

Fonds Fidelity Revenu fixe tactique

Série F pour les comptes à honoraires¹

RENDEMENT (SÉRIE F)

AU 30 SEPTEMBRE 2024

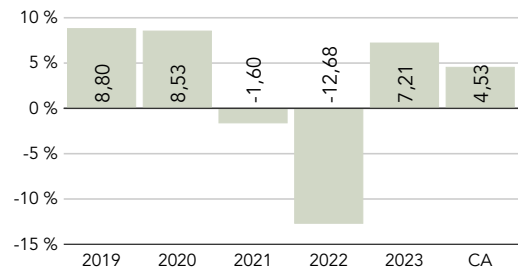
Rendement par période standard

	FONDS
1 mois	1,77
3 mois	4,47
6 mois	5,46
1 an	13,13
3 ans	-0,24
5 ans	0,84
10 ans	2,31
Depuis la création	2,46

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création²



Rendement par année civile



Classification du risque



La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

CINQ PRINCIPAUX ÉMETTEURS DU TRIMESTRE

AU 30 JUIN 2024

Gouvernement du Canada	
Province de l'Ontario	
Province de Québec	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	
Province de l'Alberta	
Nombre total d'émetteurs	81
Cinq principaux émetteurs – Total	42,2 %

RÉPARTITION

AU 31 AOÛT 2024

COMPOSITION DE L'ACTIF ³ (%)	MOIS EN COURS
Obligations canadiennes	75,7
Obligations étrangères	15,9
Obligations à rendement élevé	6,1
Liquidités et autres	1,5
TACHC américains de qualité	0,6
Actions étrangères	0,1
Titres convertibles	0,0

COMPOSITION SECTORIELLE (%)

Obligations de provinces canadiennes	26,4
Obligations de sociétés canadiennes	22,3
Obligations fédérales canadiennes	19,5
Obligations d'organismes publics canadiens	6,5
Obligations de municipalités canadiennes	1,0

Stratégie du fonds

Le Fonds Fidelity Revenu fixe tactique, une option de base axée sur les titres à revenu fixe et destinée aux investisseurs en quête d'un revenu constant, bénéficie de la souplesse d'investir dans une vaste gamme d'actifs à revenu fixe canadiens et mondiaux.

Renseignements sur le Fonds

Gestionnaires de portefeuille

Jeff Moore
Lee Ormiston
Sri Tella

Date de création de la série

9 mai 2012

VL – Série F

6,94 \$ (au 30 septembre 2024)

Actif combiné (toutes les séries)

184,2 millions \$
(au 31 août 2024)

Ratio des frais de gestion – Série F

0,69 % au 31 décembre 2023

Afin de verser des liquidités mensuelles régulières, dans la conjoncture actuelle, le Fonds remboursera le revenu d'intérêt ainsi qu'une portion de l'argent que vous avez initialement investi (aussi appelé remboursement de capital). Veuillez ne pas confondre cette distribution avec le « taux de rendement effectif » ou le « taux de rendement » d'un fonds. Le taux de distribution mensuelle peut changer à tout moment en fonction des conditions du marché et il est révisé au début de chaque année. ■ 1 Source : Fidelity Investments Canada s.r.l. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 30 septembre 2024, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens. ■ 2 Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit. ■ 3 Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %.

© 2024 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.



Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers.